

FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE

BS

(2 jours - 14h)

L'habilitation électrique BS est obligatoire pour toute personne, électricienne ou non, afin d'intervenir dans le cadre d'opérations élémentaires en basse tension. Elle permettra par exemple d'effectuer les opérations suivantes : remplacement ou raccordement de matériel simple; relamping, réarmement ...

La formation habilitation électrique BS répondant à la norme NF C 18-510, d'une durée conseillée de deux jours, soit 14 heures, veillera à former efficacement les stagiaires aux dangers d'ordre électrique et à leur inculquer les bonnes pratiques en matière de sécurité et de prévention.

Suite à la formation habilitation électrique BS et en cas d'avis favorable, une attestation de formation et un titre d'habilitation électrique vous seront remis.

PROFIL

Personnel d'exploitation et d'entretien non électricien appelé à effectuer des opérations simples, des interventions de remplacement et de raccordement sur des installations électriques.

PRE-REQUIS

Avoir reçu une formation en électricité adaptée aux opérations confiées.

Etre en possession de ses EPI.

Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation en matière de risque électrique selon la norme NF C 18-510 afin d'obtenir un titre d'habilitation BS.
- Réaliser des réarmements de protection dans les locaux de service électrique.
- Exécuter des interventions de remplacement et de raccordement sur des installations et des équipements électriques en basse tension.

PROGRAMME

- Distinguer les grandeurs électriques telles que courant, tension, résistance, puissance, courant alternatif et continu ...
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les protections collectives et leurs fonctions (barrière, écran, banderole, etc...).
- Les équipements de travail utilisés (échelles, outils à main ...), les risques et leurs mises en œuvre.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Ouvrages ou installations : limites des différents domaines de tension.

- Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement.
- Les habilitations : principe, symboles, limites et formalisation.
- Les zones d'environnement et leurs limites :
- Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique.
- Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc ...).
- Les prescriptions associées aux zones de travail :
- Citer les limites de l'habilitation BS.
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit et lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT.
- Enoncer la procédure de remplacement et la procédure de raccordement.
- Evaluation du risque électrique.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit et lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail.

METHODE PEDAGOGIQUE

- Déroulement - évaluations :

Programme et contenu de la formation conformes à la norme NF C 18-510. Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de situations et partage d'expériences.

A l'issue des évaluations pratique et théorique (QCM), les collaborateurs recevront une attestation de formation avec un titre d'habilitation d'une durée de 3 ans.

- Liste du matériel pédagogique :

Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante.

Matériel de démonstration : Gants isolants d'électricien, VAT, cadenas, dispositif de condamnation, casque écran facial.